

Projet Éducatif Territorial - PEDT -



Le projet éducatif de territoire (PEDT)

Précisons que ce document n'est en aucun cas obligatoire mais cependant lié à l'octroi de financements par la commune: d'où, hormis le fait de donner un lien et sens en mettant en synergie les actions périscolaires et extrascolaires qui prolongent le service public de l'éducation, sa réalisation est importante car elle conditionne l'accès à l'aide spécifique de la CAF.

Sa définition:

Le projet éducatif territorial est un document susceptible de servir d'outil de collaboration locale; il est conclu pour une durée de trois ans sous forme de convention signée entre les acteurs éducatifs impliqués dans le projet: Le DASEN (Direction de l'Académie des Services de l'Education Nationale), la DDCS (Direction Départementale de Cohésion Sociale), le Ministère de la jeunesse et sports, la CAF et le Conseil Départemental, peuvent apporter une aide dans l'élaboration du PEDT.

En lien, le projet éducatif territorial dans son intégralité: [Télécharger le fichier «PEDT»](#).

